

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2011

Réception par le Prefet : 12/12/2011

Publication : 14/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-5-7-1

Séance du mercredi 7 décembre 2011

BUDGET PRIMITIF 2012 DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

VU l'avis de la commission de la Culture et du Patrimoine

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire pour les Archives départementales les crédits suivants :

- en investissement : une autorisation de programme et des crédits de paiement de 60 000 euros

- en fonctionnement : 59 000 euros

Les recettes prévisionnelles des archives pour 2012 se montent à 1000 euros

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté